



MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2025/2026



Applicable dès la 1ère journée

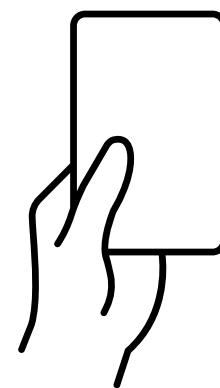
RÈGLE 8 SECONDES



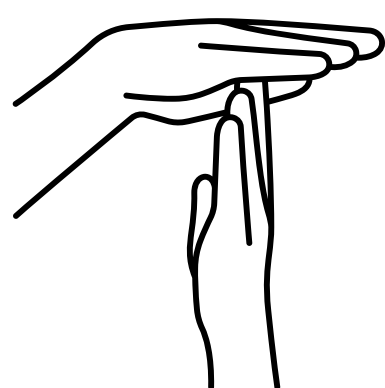
Le gardien dispose désormais de 8 secondes maximum pour relancer le ballon, sinon un corner est accordé à l'adversaire.

CARTON BLANC

Lorsqu'un officiel d'équipe adopte un comportement contestataire, l'arbitre peut lui adresser un carton blanc, ce qui entraîne l'exclusion temporaire de 10 minutes du capitaine.



PAUSE APAISEMENT



L'arbitre peut interrompre temporairement le match pour calmer les tensions entre joueurs ou officiels, rappeler les règles de comportement et rétablir un climat serein avant de reprendre le jeu.

COLLABORATION CAPITAINE

Le capitaine de l'équipe est l'unique relais à l'arbitre et ce, après une décision, tandis que les autres joueurs s'exposent à une sanction disciplinaire.





MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2025/2026



Précisions règle des 8 secondes

LOI 12



Objectifs :

Accélérer la reprise du jeu
Éviter les pertes de temps volontaires et stratégiques

Conditions :

Applicable à tous les niveaux de compétition

Définitions :

Le décompte des huit secondes débute à partir du moment où l'arbitre estime que le gardien est **clairement en possession du ballon et en pleine capacité de le jouer, avec ses mains.**

Le gardien est en possession du ballon dès lors qu'il le tient entre ces mains ou une surface, le maintient sur une main ouverte, le fait rebondir le sol ou le lance en l'air.

L'arbitre indiquera le décompte lorsqu'il restera cinq secondes.

Si un gardien de but conserve le ballon à la main pendant plus de huit secondes, l'arbitre accorde un **corner à l'équipe adverse.**



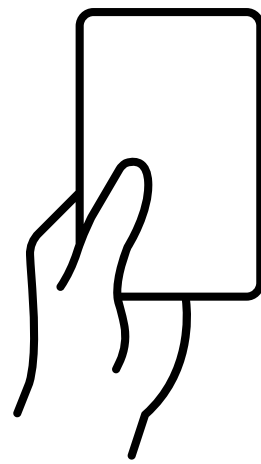


MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2025/2026



Exclusion temporaire d'un officiel d'équipe

CARTON BLANC



Objectifs :

Impliquer directement les capitaines et officiels dans la gestion comportementale.
Prévenir les **débordements** dès les premiers signes d'escalade verbale ou comportementale.

Conditions :

Application en compétitions de District (**D1 SE, D2 SE, D3 SE et sur demande en D4 SE**).
Chaque équipe ne peut recevoir **qu'un seul carton blanc par match**.

Définitions :

Lorsqu'un **officiel d'équipe** (entraîneur ou dirigeant) adopte un **comportement contestataire**, l'arbitre lui adresse un carton blanc.

Cette sanction **entraîne l'exclusion temporaire du capitaine** (ou du vice-capitaine si le gardien est capitaine) pendant **10 minutes**, sans remplacement possible.

Après 10 minutes, le capitaine reprend sa place avec autorisation de l'arbitre.
En cas de récidive d'un officiel, l'arbitre applique les sanctions disciplinaires classiques (avertissement ou exclusion).



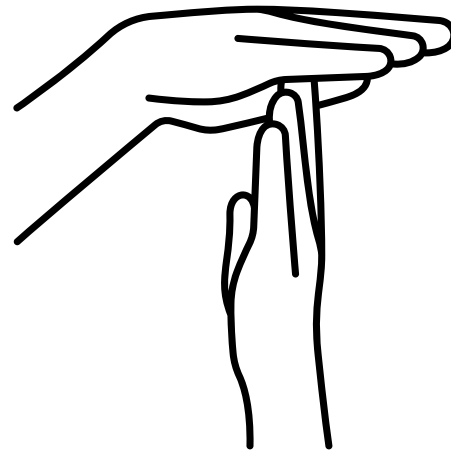


MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2025/2026



Précisions "Pause apaisement"

PAUSE APAISEMENT



Objectifs :

Rappeler à tous (joueurs, capitaines, entraîneurs) les règles de comportement et de responsabilité collective.
Rétablir un climat serein et prévenir toute escalade conflictuelle.

Conditions :

Mise en place possible à **tous les niveaux de compétitions du District**.
Durée laissée à l'appréciation de l'arbitre selon le contexte.

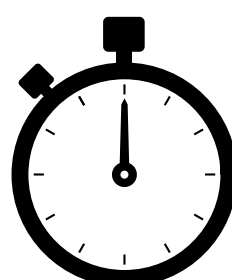
Définitions :

La pause d'apaisement est une **interruption temporaire du match**, décidée par l'arbitre, lorsque des **tensions manifestes** apparaissent entre les équipes ou les officiels.

L'arbitre réunit alors les **deux capitaines et entraîneurs** au centre du terrain pour rappeler les attentes avant la reprise.

Le jeu reprend par la reprise correspondant à l'arrêt (coup franc, touche, balle à terre...).

L'arbitre note la pause, ses motifs et les réactions observées dans son rapport.





MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2025/2026



Collaboration capitaine – arbitre dans les situations de tensions

COLLABORATION CAPITAINE



Objectifs :

Favoriser le **respect mutuel et améliorer le relationnel** entre joueurs et arbitres, surtout après des décisions importantes.
Limiter les rassemblements intempestifs **autour de l'arbitre**, qui peuvent provoquer tension ou confusion sur le terrain.

Conditions :

Mise en place à **tous les niveaux de compétitions du District.**

Définitions :

Le capitaine de l'équipe est l'unique relais de l'arbitre.

Les capitaines d'équipe sont chargés **d'aider à éloigner** leurs coéquipiers de l'arbitre ;

Tout joueur qui s'approche de l'arbitre ou l'encercle **sans y être autorisé** doit être **averti** (carton jaune/blanc) ;

Le jeu reprend par la reprise correspondant à l'arrêt (coup franc, touche, balle à terre...).

Lorsque le gardien est capitaine, l'équipe doit désigner un joueur autorisé à s'approcher de l'arbitre **à la place du gardien**

